

## **PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance du 25 janvier 2022**

Absents excusés : BELLEVEGUE Amandine (pouvoir à MARCE Laurent), CLOT Karine, JOSEPH DIT CHIRON Ludovic (pouvoir à LUSTENBERGER Lilian), PETIT Lionel  
La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mme MOUNIER Sandrine a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la démission d'une conseillère municipale, Mme MICOUD Cindy, en date du 18 janvier 2022.  
Conformément à l'article L.2121-4 du code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit » ; Monsieur Thierry SEUX est donc appelé à remplacer Madame Cindy MICOUD au sein du Conseil municipal.

#### **FINANCES – Administration générale**

- **Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Ardèche pour la période 2022-2026**  
La Caisse d'allocations familiales de l'Ardèche, la Communauté d'agglomération d'Annonay Rhône Agglo ainsi que les communes membres ont souhaité conjointement s'engager dans une nouvelle forme de contractualisation à l'échelle du territoire d'Annonay Rhône Agglo, intitulée Convention Territoriale Globale (CTG).

Elle constitue un cadre de référence où l'ensemble des interventions et des moyens offerts par la branche Famille de la Caf est mobilisé.

Elle poursuit une double logique :

- Décliner les orientations départementales de la branche Famille dans une démarche collaborative ;
- S'accorder sur un projet social de territoire, véritable feuille de route partagée, adapté aux besoins des habitants et des familles.

Cette démarche est menée conjointement avec la réalisation de l'Analyse des besoins sociaux du CIAS d'Annonay Rhône Agglo et du CCAS d'ANNONAY.

Le Conseil Municipal approuve le projet de Convention Territoriale Globale.

Délibération est prise à l'unanimité.

- **Création d'un emploi d'Adjoint Administratif Territorial**

Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022 un poste d'adjoint administratif territorial d'une durée hebdomadaire de 12h.

Délibération est prise à l'unanimité.

➤ **Mandatement des dépenses d'investissement en attente du vote du budget 2022**

Le conseil municipal autorise le maire à ordonnancer, liquider et payer des dépenses sur la section d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget de l'exercice, et ce pendant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et la date du budget rendu exécutoire, non compris les crédits relatifs au service de la dette.

Délibération prise à l'unanimité.

### **COMMUNICATION**

- Remerciement à tous les élus pour leur participation à la distribution du bulletin municipal.
- Simon Becheras participera à une réunion d'information concernant le projet de refonte du site internet de la commune, prévue début février.

### **SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE**

- Le conseil municipal est informé du départ à la retraite de Mme CLERC-DECORME Françoise (agent cantine-garderie). Le recrutement d'une personne sera fait pour pallier à son remplacement.

### **URBANISME**

- La commission a examiné 4 demandes de permis de construire :
  - Construction d'une maison individuelle (rue du Verger)
  - Construction d'une maison individuelle (rue de Patroly)
  - Construction de 2 logements (rue de Patroly)
  - Construction de 3 villas (Ozas nord)

1 déclaration préalable :

- Installation de 2 serres agricoles (impasse des Sarments - Balais)

### **BATIMENTS – TRAVAUX**

- Une commission a été créée pour la gestion du cimetière. Elle sera composée de :
  - Mr JOSEPH DIT CHIRON Ludovic
  - Mr DE FAY DE LA ROCHE Philippe
  - Mr COULAUD Denis
  - Mme MOUNIER Sandrine
  - Mr SEUX Thierry
- *Boulodrome* : Suite aux problèmes récurrents (humidité, électricité...), une réflexion de travaux sera lancée courant 2022.
- *Complexe sportif* : une intervention de l'entreprise « SFP Plomberie » a été réalisée pour le dépannage du chauffage.

## **DIVERS**

- Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de Mme GALLAND Charlène (Salon de coiffure PLEIN'HAIR) concernant sa présence un jour supplémentaire/semaine sur la commune.
- Le conseil municipal émet la possibilité de demander une éventuelle participation financière aux divers commerces ambulants.
- A nos watts : A ce jour, le conseil municipal décide de ne pas rentrer dans le capital de la Sté « A NOS Watts ». Renseignement sera pris pour savoir s'il est possible d'utiliser les fonds du budget photovoltaïque pour cette opération.
- Elections présidentielles & législatives 2022 : un tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote sera adressé à l'ensemble du conseil municipal.

**La** séance est levée à 21h10.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 07 mars 2022 à 20h.